

Pierre Blanc

Enseignant-chercheur à Bordeaux Sciences Agro, Sciences Po Bordeaux,  
rédacteur en chef de Confluences Méditerranée

## Terres, eau et régimes politiques en Méditerranée et au Proche-Orient

### Résumé

*Dans un moment de l'histoire où la carte du monde se lit fortement selon le clivage entre régimes autoritaires et démocraties, tandis que les questions environnementales montent en puissance, la réflexion sur le rapport entre régimes politiques et gestion des ressources naturelles mérite d'être investie. Cet article se consacre à ce sujet en prenant l'eau et la terre cultivable comme prisme de ce questionnement. Ce choix apparaît d'autant plus pertinent que l'espace méditerranéen et proche-oriental est caractérisé par la rareté de ces ressources, ce qui aiguise leur intérêt. Il s'agit d'abord de montrer que les politiques foncières et hydriques sont très distinctes selon la nature du régime, en sachant que l'idéologie joue aussi beaucoup dans les orientations, ce qui rend plus complexe l'approche. Puis il met en avant ces ressources qui sont d'autant plus victimes de prédation que l'on se trouve en régime autoritaire. Cet article propose enfin une analyse volontiers comparatiste et convoque la longue durée, de sorte à dégager des traits inhérents aux différents régimes politiques en matière de gestion de l'eau et des terres.*

### Abstract

*At a time in history when the map of the world is becoming increasingly divided between authoritarian regimes and democracies, and when environmental issues are gaining in importance, the relationship between political regimes and the management of natural resources deserves to be explored. This article looks at the subject from the angle of water and arable land. This choice is all the more pertinent given the scarcity of*

*these resources in the Mediterranean and Near East, which makes them all the more interesting. Firstly, it shows that land and water policies are very different depending on the nature of the regime, bearing in mind that ideology also plays a major role, which makes the approach more complex. It goes on to highlight the fact that the more authoritarian the regime, the more likely it is that these resources will fall victim to predation. Finally, the article takes a comparative approach and looks at the long term, in order to identify the inherent features of different political regimes in terms of water and land management.*

L'usage des ressources naturelles sur un territoire ne s'avère pas être découplé du type de régime politique qui le caractérise. Les ressources en hydrocarbures ne sont pas gérées de la même façon selon que l'on se trouve en Norvège ou en Algérie. Si cette assertion relève maintenant du truisme quand il est question de ces ressources à forte dimension rentière, l'analyse reste davantage à construire lorsqu'il s'agit de ressources d'apparence plus anodines comme l'eau et la terre. Dans quelle mesure leur usage révèle-t-il les traits des deux grands régimes politiques – la démocratie et l'autoritarisme –, qui couvrent la planète ? Plus incidemment, la différence du traitement des ressources par ces deux grands régimes politiques peut-elle éclairer la question de la crise environnementale ?

Étant donné l'ampleur géographique que supposerait une analyse mondiale, nous nous attachons à prendre la Méditerranée et le Proche-Orient (entendu ici comme le Croissant fertile) comme prisme de ce questionnement, la rareté de l'eau et de la terre y renforçant l'acuité de leur gestion.

Cependant, cette approche par les régimes politiques ne saurait suffire car les autoritarismes ont pu opter pour des idéologies fondamentalement différentes. Autrement dit, si l'on prend deux catégories évoquées par Montesquieu, des pays peuvent partager une même *nature de gouvernement* et ne pas partager les mêmes *principes* qui sous-tendent leur action<sup>1</sup>. Ainsi, les dictatures aux accents fascistes des pays méditerranéens de l'Europe n'avaient que peu à voir avec les nationalismes autoritaires de type socialiste de certains pays arabes, qui ont œuvré au temps de la guerre froide. Ceci, nous le verrons, n'a pas été neutre du point de vue de la gestion des ressources, en particulier la terre. Certes, avec la sortie de la guerre froide les autoritarismes se sont homogénéisés dans la région, laissant la place à des régimes tout aussi coercitifs sur le plan politique, mais plus acquis au « libéralisme » sur le plan économique. Toutefois, eu égard à la perspective historique que nous donnons à l'analyse car elle nous semble renforcer la démonstration,

## Terres, eau et régimes politiques en Méditerranée et au Proche-Orient

nous ne pouvons pas passer sous silence cette période socialisante de certains régimes autoritaires de la région.

L'idéologie interfère donc avec les régimes politiques et rend plus complexe l'analyse de leur gestion des ressources naturelles. Mais elle n'est pas la seule. La géopolitique ajoute une difficulté supplémentaire pour opérer cette lecture. Par exemple, si la démocratie israélienne se détache notablement par la bonne gestion de ses ressources sur son territoire, elle entrave largement l'usage de l'eau des riverains d'un même bassin - le Liban en particulier -, tandis qu'elle a dépossédé les Palestiniens de beaucoup de leurs terres et de leur eau. Quoi que nous n'aborderons que très peu cette dimension géopolitique, en particulier les situations d'hydro-hégémonies étudiées ailleurs, l'analyse s'avère donc complexe et cette contribution ne prétend aucunement écumer le sujet, ni éviter les incertitudes. Pour ajouter à cette complexité, notons qu'entre ces deux régimes a été récemment introduite la catégorie des régimes hybrides - toutefois trop nouvelle pour que nous puissions faire une lecture historique en l'introduisant. Ce n'est donc qu'incidemment que nous l'aborderons.

Pour analyser le rapport entre régimes politiques et ressources en terres et en eau, nous regarderons d'abord les politiques foncières et hydriques. La terre et l'eau sont des vecteurs de pouvoir et, en ce sens, il est loisible de parler d'agrocraies et d'hydrocraies. D'une part, la grande propriété a été la matrice du pouvoir des notabilités qui ont longtemps dominé ces espaces politiques, avant que les États fassent de la redistribution de la terre un atout de reconfiguration politique et de légitimation dans les campagnes. D'autre part, dans des régions souvent arides, la gestion de l'eau n'a pas été anodine sur le plan politique pour des États qui sont en grande partie impliqués dans sa distribution.

Une fois abordées les politiques hydriques et foncières des deux grands régimes politiques, nous verrons que ces ressources sont particulièrement soumises à la corruption dans les régimes autoritaires qui sont autant de kleptocraties plus ou moins avérées. Ceci tend à prouver que la crise des ressources dans la région est aussi - et surtout - une crise du politique pour ne pas dire du régime politique.

### Agrocraies

Un quasi-invariant des sociétés contemporaines réside dans l'héritage d'inégalités très fortes en matière d'accès aux terres cultivables. Des mécanismes endogènes (les rapports de force internes au cœur des sociétés),

exogènes (la colonisation) et hybrides (la colonisation qui consacre des rapports de force internes), expliquent cette forte dualité socio-agraire. En retour, cette situation inégalitaire a produit des événements politiques à forte teneur agraire. Ces *moments agro-politiques*<sup>2</sup> prennent toutes sortes de visages, des guerres civiles aux dictatures en passant par des révolutions ou des guerres d'indépendance.

## L'Europe méditerranéenne pour commencer

Relevant de dynamiques endogènes, l'Europe méditerranéenne, très marquée par la question foncière, a connu ces moments de confrontations avec force violence. En Italie, au Portugal et en Espagne, les dérives autoritaires des années 1920 à 1930 ont en effet fortement procédé de cette question, une partie de la grande propriété se jetant dans les bras de juntes nationalistes quand beaucoup de paysans se sont rebellés.

Après avoir manqué l'occasion de l'unification italienne pour opérer une véritable réforme agraire<sup>3</sup>, l'Italie fut ainsi le premier pays de cette aire méditerranéenne à basculer vers une dictature, après deux années d'affrontements dans les zones rurales. Le *Biennio rosso* en 1919 et 1920 avait été émaillé de nombreuses occupations de terre au point de pousser des propriétaires à créer des escadrons (*squadras*) et à financer les *Faisceaux italiens de combat* visant à les aider à contenir ces paysans révoltés. L'arrivée des fascistes est ainsi clairement liée à cette agitation agraire.

La même lecture peut être opérée au Portugal avec le basculement autoritaire en 1926 puis la confirmation du régime de Salazar en 1930. Il en est de même pour l'Espagne où la victoire militaire de Franco en 1939 se produisit dans un contexte similaire ; celui du conflit entre une oligarchie foncière attachée au *statu quo* foncier et des paysans et ouvriers agricoles affamés de terres quand ils n'étaient pas affamés tout cours. Dans les deux pays, le durcissement autoritaire profita à l'élite foncière. En Espagne, la grande réforme agraire qui avait été notoirement accélérée par les républicains en 1936 fut même non seulement arrêtée, mais les terres furent en grande partie redonnées à leurs anciens propriétaires. Un autoritarisme agrarien allait perdurer dans ces deux pays jusqu'au mitan des années 1970 comme il le perdit en Italie jusqu'en 1945.

Le traitement de la question foncière dans ces trois pays permet de dégager un même air de famille dans les politiques chargées de résoudre une équation difficile : le traitement coercitif des mobilisations paysannes ayant ses limites, il fallait amortir la faim de terre d'une population rurale en expansion, sans pour autant s'opposer à l'oligarchie foncière, véritable base du

## Terres, eau et régimes politiques en Méditerranée et au Proche-Orient

régime. Ces trois pays se lancèrent donc dans la bonification de terres incultes de sorte à baisser la pression dans les zones rurales. Ce fut la campagne d'assèchement des marais en Italie. Ce furent, en Espagne et au Portugal, des politiques de colonisation agraire de terres vierges en métropole. Par ailleurs la possession de colonies y permit un déversement paysan. La Libye – sous domination italienne où cet instrument fut très opérant – constitua ainsi un eldorado pour les paysans de Sardaigne, de Sicile et d'autres régions italiennes. Du fait des résistances que les Italiens se virent opposer après leur entrée dans le pays en 1912, il fallut surtout attendre la fin des années 1920 pour que ce registre soit utilisé et que les plaines côtières de Benghazi, de Syrte et de Tripoli soient dévolues à la colonisation agraire italienne. Cet exode, le Portugal tenta aussi d'y recourir en facilitant l'envoi de paysans dans les terres coloniales d'Angola et du Mozambique, mais l'opération fut limitée, sans doute du fait de leur éloignement. Ainsi, le plus grand transfert des travailleurs de la terre des péninsules ibérique et italienne s'opéra au travers de l'émigration en Europe, particulièrement en France qui reçut beaucoup de ruraux relégués de ces territoires méditerranéens.

Ces pays, on le sait, ont ensuite opéré une forte mue politique, l'Italie retrouvant les rives de la démocratie au cours des années 1940, le Portugal et l'Espagne au milieu des années 1970. Or, force est de constater, que le retour de la démocratie s'est accompagné de réformes agraires engagées de façon presque immédiates, au moins dans le cas des deux derniers, ce qui est loin d'être anodin dans le cadre de notre analyse. Ceci prouve que, dans des sociétés encore très rurales, les nouveaux pouvoirs avaient fait l'analyse que la démocratie n'était possible en l'absence d'une certaine égalité sur ce bien essentiel qu'était la terre. D'autres l'avaient fait au préalable : la démocratie américaine qui érigea une loi de distribution égalitaire de la terre (le *Homestead Act*) au moment de la guerre de Sécession, la France au lendemain de la chute de l'Empire en 1871, le Japon au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, ou comme tente de le faire aujourd'hui la Colombie, dans le cadre du processus de paix dont la réussite passe par une meilleure égalité foncière.

### Les pays arabes pour continuer

Dans les pays arabes, la faim de terres a pareillement constitué un fort soubassement des dynamiques politiques, aussi bien les processus de décolonisation au Maghreb, particulièrement en Algérie, que l'affirmation du nationalisme arabe au Proche-Orient sous ses atours nassériens ou baasistes. Dans ces deux sous-régions, la terre avait été appropriée selon un méca-

nisme hybride, mêlant colonialisme et dualisme social interne : au Maghreb, le colonialisme donna lieu à l'accaparement de terres par des acteurs venus d'Europe mais aussi par une élite autochtone qui profita du système colonial ; au Proche-Orient, soumis à l'Empire ottoman, le processus d'immatriculation-privatisation de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle profita aux notabilités arabes qui purent inscrire beaucoup de terres en leur nom, car les paysans analphabètes leur laissaient la main.

Dans ce contexte de fort dualisme agraire, la dérégulation des campagnes a ainsi donné une forte dimension agro-politique aux événements qui se sont produits au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, aussi bien les décolonisations au Maghreb que les révolutions républicaines en Égypte (1952) et en Irak (1958) et la consécration baasiste en Syrie en 1963. Contrairement à l'Europe méditerranéenne, la bascule politique ne s'est donc pas opérée du côté des oligarchies foncières, mais plutôt vers des acteurs politiques qui se sont appuyés sur la paysannerie érigée en pilier des régimes. La tendance générale des politiques foncières a ainsi consisté à redistribuer la terre dans le cadre de réformes agraires. En cela, ces régimes autoritaires postindépendances et/ou révolutionnaires ne semblaient pas vraiment différer des démocraties dont nous venons de parler. La différence est venue surtout du fait que les régimes en question, souvent mâtinés de socialisme arabe (au moins jusqu'aux années 1980), ont fortement encadré les paysanneries auxquelles la terre était attribuée. Dans ces agrocraies passagères, où l'État fait des campagnes une assise essentielle, les coopératives et plus largement les structures professionnelles ont dès lors servi de courroie de transmission politique<sup>4</sup> alors que, dans les démocraties susmentionnées, encore plus en France, les mondes agricoles se sont largement émancipés et auto-organisés.

Au sein de ces régimes politiques du Maghreb au Proche-Orient, la façon de distribuer la terre a cependant différencié en fonction de l'idéologie dont les pouvoirs étaient dépositaires, ce qui montre que les *principes* du gouvernement doivent être convoqués aussi dans l'analyse, à côté de la *nature* du gouvernement, en l'occurrence l'autoritarisme. Ainsi au Maroc, le pouvoir monarchique ne toucha pas aux terres de l'oligarchie foncière en raison de leur alliance. Mais dans un contexte difficilement tenable de faim de terres, le Royaume soumis à deux tentatives de coup d'État en 1971 et 1972 s'obligea alors à transférer des terres du domaine colonial aux paysans, sans perdre de vue l'élite rurale qui fut aussi servie avec la visée politique d'un soutien à renforcer<sup>5</sup>. *A contrario*, en Algérie, le virage socialiste de Boumediène en 1971 permit au pouvoir de saisir des terres aux grands propriétaires autochtones, après avoir repris l'ancien domaine colonial. La période de l'étatisme agraire alla même plus loin encore que la seule coopérativisation des paysans

## Terres, eau et régimes politiques en Méditerranée et au Proche-Orient

auxquels la terre fut attribuée : à partir de 1983, des « domaines agricoles socialistes » remplacèrent les « domaines autogérés », où des paysans peu ou pas dotés s'étaient vu octroyer des terres reprises aux colons dès 1962, ainsi que les « coopératives agricoles » qui couvraient les terres reprises à partir de 1971 aux grands propriétaires. Mais rapidement l'État FLN se ravisa : quatre ans après avoir été édifiés, ces domaines peu efficaces furent disloqués sur fond de tournant libéral qui allait être de plus en plus assumé par la suite, comme dans toute la région. De l'Égypte à la Syrie, qui elles aussi ont opéré une réforme agraire socialisante au détriment de l'ancienne élite foncière, ce sont ainsi des contre-réformes agraires qui se sont produites au tournant des années 1990, les sirènes du libéralisme s'emparant de pays voulant développer un secteur agricole moderne en donnant la prime aux supposés plus capables. Il n'était alors plus question de plafonds de propriétés ou de loyers. Cependant, en régime autoritaire, cette libéralisation devait aussi profiter à des clientèles du régime au cœur d'un capitalisme de connivence (*crony capitalism*) rural sur lequel nous reviendrons plus loin.

### Un prisme significatif

Ce que nous venons d'écrire ne constitue bien sûr qu'une épure d'une réalité très complexe et contrastée. Elle permet cependant de voir que les politiques foncières sont typiques du régime politique : les démocraties de l'Europe méditerranéenne ont opéré une réforme agraire qui se voulait émancipatrice, tant les paysans bénéficiaires n'étaient pas soumis à un encadrement de l'État, contrairement aux régimes autoritaires qui l'ont assortie d'un grand contrôle des paysans. Quant à la référence socialisante de ces derniers régimes aussi bien en Syrie, en Égypte, en Tunisie, en Irak qu'en Algérie, elle explique qu'on s'attaquait à la grande propriété autochtone, quand, au Maroc, seul régime autoritaire sans période socialiste, l'oligarchie terrienne n'a pas été affectée.

Pour finir sur ce point, constatons deux situations singulières, voire des exceptions, qui confirment la règle de cette grande affinité entre politiques foncières et régimes politiques. Le choix d'une démocratie consociative au Liban, où l'organisation du pouvoir consacre le partage communautaire, s'est accompagné d'un *statu quo* foncier. Tout se passait comme s'il ne fallait pas remettre en question les fragiles équilibres d'un pays partagé entre élites communautaires à fort ancrage rural. Mais le maintien de ces anciennes structures inégalitaires a contribué au développement déséquilibré d'un pays dont les poches de pauvreté rurale (Bekaa, Sud, Akkar) ont contribué à l'instabilité générale, en particulier la guerre civile qui fut aussi une revanche

sociale. Qui plus est, le non-règlement de la question agraire et plus largement l'absence de réelles politiques agricoles ont pesé et pèsent encore sur un secteur agricole en pleine déliquescence.

Cette situation contraste avec la situation en Israël où une agriculture très performante a pu émerger sur un modèle très égalitaire de collectivisme choisi, et non subi comme dans l'ancien espace soviétique. Dans cette démocratie inspirée à l'origine par le socialisme, les *Kibboutz* ont tapissé le paysage, d'abord, avant 1948, sur des terres achetées par le fonds national juif, puis au lendemain de la première guerre israélo-arabe sur des terres d'où de très nombreux paysans palestiniens ont été expulsés. Ce fut encore le cas au lendemain de la guerre de 1967 où ces *Kibboutz* ont été déployés dans la vallée du Jourdain et dans la bande de Gaza, au détriment des paysans palestiniens. Donc, si l'égalitarisme foncier a fondé en partie la démocratie israélienne sur son propre territoire, on voit bien aussi que, *volens nolens*, la mainmise violente sur la terre a été au cœur de sa politique de conquête dans la foulée de 1948 et de son colonialisme après 1967 ; ou quand la géopolitique s'hybride avec la lecture en termes de régimes politiques.

## Hydrocraties

Le traitement de la terre constitue donc un prisme des régimes politiques mais aussi des idéologies qu'ils portent. Celui de l'eau n'en est pas moins révélateur. L'évidence semble même plus forte pour une ressource dont la maîtrise a été analysée comme l'origine même des régimes despotiques. Il s'agit, ici, d'une référence au despotisme oriental de Karl Wittfogel. Pour l'historien américain (1896-1988), les grands efforts collectifs destinés à mobiliser l'eau dans certaines conditions de rareté ont obligé à leur coordination, ce qui a conduit au centralisme et, en dernière instance, au despotisme. Au reste, si une région a pu paraître en phase avec cette analyse, c'est bien celle dont nous parlons tant elle est marquée au sceau de l'aridité. Cet article n'est pas le lieu de la discussion d'une telle théorie aujourd'hui passée de mode. Mais s'il n'est pas évident que l'autoritarisme se soit érigé sur fond de « dictature de l'aridité », il n'en demeure pas moins qu'il semble bel et bien avoir une certaine affinité avec la maîtrise de l'eau. D'une part, la mobilisation de l'eau à grande échelle a pu offrir un vecteur puissant de légitimation aux pouvoirs de la région. D'autre part, ces derniers ont fait de l'eau un moyen de contrôler leur territoire et leurs populations. Enfin, la coercition des populations réduit fortement toute mobilisation contre des



## Terres, eau et régimes politiques en Méditerranée et au Proche-Orient

infrastructures qui ont parfois considérablement modifié le paysage humain de régions entières.

Ainsi, au moment même où ils pouvaient être des agrocra­ties, au sens où la distribution de la terre a été vecteur à la fois d'émancipation paysanne par rapport aux anciennes élites et d'emprise sociale sur des paysans désormais inféodés aux nouveaux pouvoirs, les régimes autoritaires de la région se sont aussi comportés en « *hydrocraties* »<sup>6</sup>. Entre le pouvoir par la terre et celui par l'eau, il ne s'agit pas d'une coïncidence tant l'agriculture irriguée, et donc les paysans, leurs champs et l'eau se sont retrouvés au cœur de l'agenda politique, celui de permettre ensemble la sécurisation alimentaire.

Sur le premier plan, celui de la légitimation politique, quoi de mieux que de montrer qu'on maîtrise l'eau dans des contextes contraints sur le plan hydrique, en vue d'assurer les besoins alimentaires ? Cette question peut être élargie à l'eau potable, voire à l'énergie. Autrement dit, les besoins fondamentaux de populations avec lesquelles ces pouvoirs de la région ont établi des pactes sociaux autoritaires. C'est-à-dire plus de sécurité économique contre l'acceptation d'une limitation des libertés politiques. Sur le plan alimentaire, une dimension géopolitique s'est longtemps également invitée : la Syrie, l'Irak, l'Égypte voire la Libye s'obligeaient à ne pas dépendre de l'aide alimentaire américaine car ils se voulaient des pays du front contre l'État d'Israël parrainé par les USA.

Cette politique de légitimation par la maîtrise hydraulique peut en particulier se lire au travers des noms donnés aux grands ouvrages, par exemple les lacs Assad et Nasser produits du vivant de ces deux dirigeants par la construction respective des barrages de Tabqa et d'Assouan. Le culte de la personnalité inhérent aux régimes autoritaires ou l'emphase rhétorique prenaient aussi le chemin de ces grands ouvrages<sup>7</sup>, les statues et autres outils de la propagande politique s'invitant à leurs abords. En Libye, la construction de la *Grande Rivière artificielle*, qui convoie l'eau de l'Aquifère de Nubie vers les territoires habités et cultivés du littoral, a vu le colonel Khadafi se mettre régulièrement en scène pour asseoir son aura politique au travers de ce mégaprojet. Dans l'Égypte où le modèle pharaonique est resté en arrière-plan de l'action politique, le président al-Sissi reste sur ce registre d'une communication hydro-politique à l'heure où les promesses de refaire verdier le désert demeurent à l'agenda politique. Déjà son prédécesseur, Hosni Moubarak, s'était fait l'éponyme de la station de pompage qui, à partir du lac Nasser, devait permettre d'approvisionner un grand canal destiné à créer une nouvelle vallée en commençant par la région de Toshka.

Sur le second plan, ce dernier exemple montre que les régimes autoritaires de la région sont aussi des hydrocraties en tant qu'elles font de l'eau – mais

aussi de la terre – un outil d'aménagement et de contrôle du territoire. Toujours en Égypte, les fronts pionniers gagnés sur le désert et l'élargissement des oasis sont supposés permettre le désengorgement de la vallée du Nil, mais aussi la sédentarisation des populations semi-nomades. C'est le cas, en particulier, avec le Canal de la paix, envisagé pour fixer les bédouins à tendance rebelle du désert du Néguev. Cette fonction stratégique de l'hydraulique, par-delà sa fonction productive (alimentation et énergie), s'est également invitée dans l'Irak de Saddam Hussein. Au début de la décennie 1990, le dictateur irakien a fait construire le canal de la Gloire (sic !), autrement appelé Saddam, afin d'assécher les marais du sud supposément peuplés de rebelles chiïtes. On retrouve cet usage stratégique de l'eau en Jordanie qui, en détournant les eaux du fleuve Yarmouk, au travers du canal du roi Abdallah (KAC), a permis de peupler la partie orientale de la vallée du Jourdain qui avait été convoitée par les sionistes avant 1948. Lancée au cours des années 1960 et plusieurs fois bombardée par Israël, il n'est pas anodin de constater que cette construction fut finalement permise par Tel Aviv à la suite de la guerre entre le Royaume et l'OLP en 1970. Dans cette soudaine « autorisation » israélienne, au lendemain de Septembre Noir qui vit l'expulsion de l'OLP vers le Liban, sans doute faut-il voir la réalisation de l'adage selon lequel les ennemis de mes ennemis sont des amis<sup>8</sup>.

Enfin, un troisième attribut de ces hydrocraties tient au fait qu'elles font peu de cas des victimes de ces grands déploiements hydrauliques. En Égypte, la perspective du déplacement des nombreux Nubiens par la montée des eaux du Lac Nasser après l'achèvement du barrage d'Assouan n'a en rien arrêté le pouvoir nassérien. La colère des Nubiens n'en est pas pour autant enfouie, leur déplacement d'alors dans des zones partiellement peuplées de tribus arabes les conduisant depuis à entrer en conflit avec ces dernières, mais aussi à être menacés par de nouvelles expulsions depuis que le Maréchal al-Sissi veut offrir une partie de leurs terres aux investisseurs, dans le cadre de l'opération du million d'hectares irrigués<sup>9</sup>. La mémoire traumatique des Nubiens avait été au préalable réveillée par le projet de Toshka, d'autres Nubiens ayant été expulsés de cette zone par le régime de Moubarak<sup>10</sup>. Cette non-prise en compte des « opinions », une façon euphémisée de dire la violence que ces populations ont subie, s'est vue également en Irak et en Syrie où l'ennement de zones habitées sous les eaux des grands barrages menaçait pourtant des populations. Entre autres solutions qui leur ont été offertes, la plus connue a été le déplacement de ces populations paysannes arabes, embarquées à grand renfort de nationalisme et d'incitation coercitive, vers des zones kurdes où les réformes agraires avaient permis de

## Terres, eau et régimes politiques en Méditerranée et au Proche-Orient

reprendre des terres. Cet exemple d'arabisation paysanne des aires kurdes montre combien hydrocratie et agrocration peuvent se combiner.

L'hydrocratie est donc une marque de fabrique des régimes autoritaires en région aride. Pour autant, et si on se fait « l'avocat du diable », dans ces zones marquées du sceau de la contrainte climatique pourrait-il en être autrement que de recourir à ce genre de grands ouvrages avec pour conséquence de déplacer des populations sans pouvoir tenir compte de leur avis ? La réponse à cette question quelque peu provocatrice est difficile tant les démocraties sont peu présentes dans toute cette aire pour offrir des contre-exemples. Un pays comme l'Espagne peut cependant permettre une tentative de réponse, car il a vu se succéder une période autoritaire et une période démocratique. Dans ce pays, la dictature franquiste (1939-1975) répondait à cette catégorie d'hydrocratie tant l'équipement hydraulique a été central dans l'action politique du régime. Le pays cherchant d'abord à atteindre l'autarcie dans une période de boycott avant de pouvoir, à partir des années 1960, projeter les provinces du Sud (Andalousie, Murcie) à l'assaut des marchés agricoles et des offres touristiques, de grands barrages et de grands canaux interbassins ont été édifiés tandis que des populations ont été déplacées, parfois *manu militari*, tout cela en recourant au culte franquiste. Avec le retour de la démocratie, l'Espagne a eu à affronter des crises hydriques et la tentation a été forte de reprendre le chemin des grands travaux. Sous le gouvernement de droite dirigé par José María Aznar dont le parcours a puisé aux sources du franquisme, cette tentation est devenue un nouveau projet politique au travers du Plan Hidrológico Nacional (PHN) lancé en 2001. Il s'agissait entre autres de relancer les dérivations d'eau depuis les zones bien pourvues du nord, notamment l'Aragon, vers les provinces du sud soumises à la pénurie mais aussi vers la Catalogne<sup>11</sup>. Toutefois à la différence de la période franquiste, de forts débats se sont produits entre les porteurs du projet et leurs opposants. Des manifestations importantes ont même eu lieu à Madrid et dans certaines villes du nord pour s'opposer au projet. Elles dénonçaient un projet supposé lutter contre une pénurie, que les détracteurs du PHN considéraient comme liée avant tout aux choix de développement économique franquistes, plus que comme une fatalité naturelle. À ces contestations répondaient d'autres manifestations dans les régions bénéficiaires des eaux convoquées, notamment de la province de Murcie tenue par le parti populaire du Premier ministre. Ces mobilisations montraient qu'on était loin de la chape de plomb en régime autoritaire, au point qu'au lendemain de la victoire du PSOE aux élections législatives de 2004, la première décision du nouveau Premier ministre José Luis Zapatero fut d'annuler ce PHN et d'apporter des solutions alternatives, notamment le recours au dessalement

de l'eau de mer. Ceci n'a pas empêché l'ancien Premier ministre Aznar de rappeler récemment que son projet aurait évité la période de sécheresse en cours en Catalogne et dans la province du Levant<sup>12</sup>. Nous restons cependant ici dans le débat démocratique.

Cette analyse diachronique de l'Espagne entre période franquiste et période démocratique montre que la démocratie a moins à voir avec la nature hydrocratique des régimes autoritaires, faite de culte politique, de déplacements de population et de non-prise en compte des opinions. Cependant, deux démocraties contrarient *a priori* notre raisonnement : la Turquie et Israël dont les agissements empruntent certains attributs hydrauliques aux autoritarismes que l'on vient de décrire. Mais, à la réflexion, ces démocraties comportent des particularités qui permettent d'expliquer ces comportements.

La Turquie est une démocratie marquée de tendances autoritaires. Elle est d'ailleurs classée dans les régimes hybrides selon l'indice de l'*Intelligence Economist Unit*. Sont là pour en témoigner les coups d'État récurrents (1960, 1970, 1981) auxquels s'ajoute celui de 1997 qui vit l'armée suspendre le gouvernement de coalition associant les islamistes. Et ne faut-il pas ajouter la dérive autoritaire que l'accès de Recep Tayyip Erdoğan au pouvoir a provoquée, particulièrement depuis 2016<sup>13</sup> ? Par ailleurs, la Turquie reste une « démocratie ethnique »<sup>14</sup> dans laquelle une prééminence a été donnée aux Turcs sur les Kurdes.

Ces deux éléments – la récurrence autoritaire et la prééminence ethnique – peuvent expliquer certains traits du comportement hydraulique de la Turquie. Le culte de la personnalité n'a pas déserté ce pays au temps d'Erdoğan qui se met en scène au travers des ouvrages hydrauliques achevés sous son mandat<sup>15</sup>, sans compter que la DSI (*Devlet Su İşleri*, Direction générale des travaux hydrauliques) multiplie les références, parfois grandiloquentes, sur tous les ouvrages dont elle a la responsabilité. La mobilisation de l'eau est en effet un vecteur de légitimation politique mais aussi de puissance, tant cet avantage d'une abondance d'eau distingue la Turquie de son voisinage : mobiliser l'eau représente pour Ankara l'opportunité d'accroître sa capacité nourricière et énergétique.

Articulé aux eaux des bassins du Tigre et de l'Euphrate qui représentent quelques 28 % des ressources hydriques en Turquie, le développement du grand projet d'aménagement du Sud Est anatolien (le GAP) se situe en droite ligne de cet objectif. Lancée au mitan des années 1980, la construction de 22 barrages et de 19 centrales hydroélectriques ainsi que l'irrigation de 1,7 million d'hectares constituent le cœur d'un mégaprojet de développement qui met en lumière les atours autoritaires et ethniques de cette

## Terres, eau et régimes politiques en Méditerranée et au Proche-Orient

démocratie relative. Non seulement les populations essentiellement kurdes n'ont pas été consultées avant d'être déplacées pour ériger ces grands ouvrages, mais ces derniers ont aussi servi d'instrument sécuritaire pour les autorités dans leur lutte contre le parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) avec lequel elles se sont trouvées en guerre de 1984 à 2000<sup>16</sup>.

Après avoir été retardé par ce conflit interne, le déploiement du GAP a été accéléré depuis 2008, la Turquie étant en capacité d'investir davantage du fait de son essor économique, tandis que l'Irak et la Syrie en aval qui contestent le projet sont entrés, respectivement depuis 2003 et 2011, dans un cycle de violence qui les a fragilisés. Cette accélération a débouché notamment sur le remplissage du barrage d'Ilisu sur le Tigre qui s'est achevé en 2018. Or, force est d'admettre que les mobilisations importantes dénonçant notamment l'ennoisement du village d'Hasankeyf, riche de son patrimoine, n'ont pas été entendues. Devant la détermination du pouvoir turc, les populations kurdes de la zone ont été déplacées dans une nouvelle agglomération désormais surplombée d'une grande gendarmerie<sup>17</sup>.

La démocratie turque n'offre donc pas une remise en question réelle de la notion d'hydrocratie des régimes autoritaires, tant restent prégnants son autoritarisme intermittent et son caractère ethnique. Peut-on en dire autant d'Israël ? Les poussées autoritaires n'y sont en rien présentes sur le long terme, quoique l'actuelle coalition abrite des sensibilités suprémacistes. Remarquons aussi que l'ampleur des ouvrages est sans commune mesure avec ceux de la région, la principale retenue (le lac de Tibériade) étant naturelle et la principale adduction (l'Aqueduc national) qui traverse le pays depuis le lac jusqu'au Néguev ayant été construite dans des zones qui n'étaient pas ou peu peuplées. À cela s'ajoute l'absence de toute référence à un culte politique indexé sur ces ouvrages, même si la maîtrise de l'eau a été au cœur de la construction territoriale du pays. Cependant, on ne peut passer sous silence ici que le développement de l'agriculture irriguée en Galilée s'est opéré sur des terres en partie vidées de leurs populations palestiniennes au cours de la guerre de 1948. Et, comme nous l'évoquions dans l'introduction, Israël s'est emparé depuis 1967 des ressources dans les territoires occupés tout comme il prive ses voisins libanais et syriens d'une partie de leurs eaux : dans le premier cas, par la dissuasion sur le fleuve Hasbani au Sud-Liban, dans le second, par l'annexion du Golan. Israël, démocratie ethnique en interne, « démocratie coloniale »<sup>18</sup> en Cisjordanie et dans le Golan, démocratie pesante au Liban. Tout cela n'empêche pas Israël en interne d'être le pays le plus performant en termes d'optimisation de l'eau, qui l'éloigne des mésusages hydriques auxquels on assiste ailleurs en contexte autoritaire.

Enfin, ce tour d'horizon ne saurait passer sous silence le Liban car il offre des éléments intéressants pour notre analyse. Dans ce pays qui a choisi la démocratie consociative, la trajectoire politique a surtout révélé son incapacité décisionnelle, les *zaim* au pouvoir se neutralisant trop souvent. Certes, les ingérences étrangères d'Israël au Sud et de la Syrie ont entravé l'usage des eaux, respectivement sur le Hasbani et sur l'Oronte, mais la difficulté à lancer une planification hydraulique, qui suppose une détermination politique, n'a pas permis de bénéficier de son potentiel hydrique. À défaut d'une politique hydraulique forte, certains ministres de l'Énergie et de l'Eau ont pu utiliser leur fonction pour s'adonner à la corruption<sup>19</sup>. De cette démocratie consociative, il ne reste plus rien de démocratique, sinon un État effondré sous les coups de boutoirs de la prédation tandis que s'exerce un autoritarisme de l'ombre, celui du Hezbollah et de ses armes qui se sont tenus en surplomb au moins jusqu'à la veille de l'opération brutale d'Israël à partir de septembre 2024.

## Kleptocraties

L'usage des ressources en eau et en terres est donc bel et bien soumis à des logiques de corruption et de népotisme, particulièrement en régime autoritaire. Les indices de perception de la corruption renseignés annuellement permettent de cartographier ces pratiques à l'échelle mondiale. Or, au niveau de la région que nous analysons, cette cartographie se rapproche assez nettement, comme ailleurs, de celle des régimes politiques.

Que les différences d'usage de ressources aussi vitales que la terre et l'eau n'échappent pas à ces catégories politiques n'est en rien étonnant, tellement l'état de droit au cœur des démocraties, plus ou moins abouties, ou « l'état de lien » des régimes plus ou moins autoritaires sont loin d'être neutres en termes d'allocation des ressources.

S'il est difficile de toujours séparer la terre et l'eau tant la première a besoin de la seconde sous ces climats, distinguons encore pour rappeler certains faits qui illustrent cette tendance. De même, ne nous interdisons pas de faire quelques retours dans le temps.

Lorsque nous avons évoqué les politiques foncières, nous avons passé sous silence leur usage souvent empreint de népotisme. Comment imaginer en régime autoritaire, une réelle équité dans la distribution d'un bien alors si précieux dans des sociétés rurales ? Les exemples ne manquent pas pour souligner cela. Le cas du Maroc a été bien renseigné par Will D. Swearingen et plus récemment par Mohamed Mahdi qui ont montré comment le Royaume, qui a consacré l'ancienne grande propriété par rapport à d'autres

## Terres, eau et régimes politiques en Méditerranée et au Proche-Orient

pays arabes, s'est servi aussi de l'ancien domaine colonial pour l'en faire bénéficier<sup>20</sup>. Dans les pays qui sont passés par une réforme agraire bien plus drastique et inspirée d'un certain socialisme, ces agissements n'ont pas été absents, particulièrement quand le pouvoir était organisé autour d'un noyau dur communautaire, comme en Irak et en Syrie où des proches du régime ont été privilégiés<sup>21</sup>. Cette appropriation a été accélérée avec la libéralisation économique au tournant du millénaire, la privatisation des terres restées dans le domaine public profitant à l'oligarchie politique comme on l'a bien vu en Algérie, en Tunisie et en Syrie.

Cette prédation a pu être mise au jour au moment des printemps arabes. Aux prémices de ces soulèvements, des manifestants tunisiens et égyptiens ont en effet occupé des terres que s'étaient appropriées des proches du régime. En Égypte, des contrats de locations dans la région de Toshka, au début de la supposée Nouvelle vallée, ont été cassés lors de la parenthèse démocratique (2011-2013), eu égard aux avantages considérables dont les bénéficiaires ont profité. Et comment passer sous silence l'énorme emprise foncière de l'armée égyptienne dans ce régime autoritaire néo-patrimonial où elle s'approprie l'État depuis la révolution nassérienne ? La transition démocratique n'a que trop peu duré pour remettre en question les avantages de ce secteur militaire qui compte de la sorte des entreprises agro-alimentaires, des grandes unités de production agricole, des complexes hôteliers et touristiques<sup>22</sup> : seuls quelques ministres (Amin Abaza, Zohair Garana) ont pu alors être jugés pour transactions foncières illégales, ce dont ont été aussi accusés Hosni Moubarak et ses deux fils Gamal et Alaa.

En Syrie, le déclenchement de la révolution a montré l'étendue de la dé fiance des paysans pour un régime dont ils avaient été longtemps les alliés. Et pour cause, le contrat social passé avec eux avait été fortement mis à mal par la libéralisation-prédation favorable aux proches d'un régime qui les fragilisait<sup>23</sup>. Sur fond de crise agraire, Rami Makhlouf, cousin du président, s'était ainsi particulièrement investi, à la veille du soulèvement, dans l'achat de terres de la région du Ghab dont il voulait faire une assise importante d'Agropolis, une société parmi tant d'autres de son portefeuille d'entreprises<sup>24</sup>. La Syrie était devenue la quintessence du capitalisme de connivence<sup>25</sup>. Par la suite, on a pu constater, à la faveur de la guerre civile, l'accélération de ces logiques de prédatations, le déplacement de 7 millions de réfugiés syriens facilitant une reconfiguration foncière à une vaste échelle, à l'avantage de bénéficiaires loyaux au régime<sup>26</sup>.

Sur l'eau, ces dynamiques de corruption sont également à l'œuvre. Encore une fois l'appropriation de cette ressource précieuse va souvent avec celle de la terre tellement celle-ci doit être irriguée. Dans l'opération de Rami

Makhlouf, c'est bien cette double appropriation de la terre et de l'eau, qui était à l'œuvre à la veille de la guerre civile, car la région du Ghab, au cœur du bassin de l'Oronte, est équipée d'un vaste réseau d'irrigation. Plus largement, dans cet *État force* à rebours d'un État fort, en ce sens qu'il a tenu par la force plus que par la légitimité politique, il a fallu procéder à la clientélisation politique à côté de la coercition qui n'aurait pas suffi. Dans ce cadre, l'État a largement laissé se multiplier les forages pour intensifier son pacte rural. À la grande corruption dans les arcanes du pouvoir, s'est ainsi ajoutée une petite corruption à l'échelle des champs, mais avec pour effet d'accroître le mésusage d'une ressource précieuse.

Cet état de fait se retrouve ailleurs, notamment dans l'Irak voisin qui est un paragon de ce mésusage. Sans remonter à la dictature de Saddam Hussein qui l'a entretenue, la corruption est restée galopante sous les gouvernements qui lui ont succédé. Si la situation hydrique est maintenant si difficile dans le pays, c'est certes lié au changement climatique et aux prélèvements en amont de la Turquie et de l'Iran, mais c'est aussi la marque d'une impéritie qui s'enracine dans un comportement politique nettement entaché de corruption. Or si les autorités évoquent les deux premières causes, elles passent davantage sous silence cette dernière. C'est pourtant celle-ci qui a conduit à la captation de tant de financements internationaux destinés à améliorer la situation ou au pompage sans contrôle des ressources.

D'autres cas de corruption pourraient être mentionnés. Ainsi en Algérie, où la période de mobilisations en 2019 a conduit le président Bouteflika à ne pas se représenter pour un cinquième mandat présidentiel, une opération main propre a conduit entre autres quatre de ses anciens ministres de l'Hydraulique à être envoyés en prison, ce qui en dit long sur la corruption dans ce secteur. Nous aurions pu aller plus loin dans la région en évoquant l'Iran où une véritable « mafia de l'eau » s'est installée au cœur du régime, la Sepasad (littéralement le corps des barrages) étant la propriété des gardiens de la révolution<sup>27</sup>. Mais il n'est pas nécessaire d'en dire davantage tant la preuve est évidente que les régimes autoritaires facilitent ces logiques de prédation des ressources en eau comme en terre, bien loin de ce qui peut se passer dans les démocraties où, si les possibilités de corruption existent<sup>28</sup>, les contre-pouvoirs politiques, associatifs, médiatiques et scientifiques constituent des garde-fous.

## Conclusion

Cette analyse nous a donc permis de faire de la terre et de l'eau un prisme, que nous pensons éclairant, des pratiques des régimes politiques.



## Terres, eau et régimes politiques en Méditerranée et au Proche-Orient

La distribution de la terre a été un levier politique des pouvoirs et la manière de la conduire très significative des régimes à l'œuvre, mais aussi des idéologies dont ils ont pu être dépositaires. Le temps de l'agrocratie n'a donc pas fonctionné partout de la même manière dans l'aire étudiée. Dans les pays de l'Europe méditerranéenne, ce sont des « agrocraties élitaires » qui ont d'abord vu les pouvoirs s'appuyer sur la grande propriété, avant que le retour à la démocratie soit en quelque sorte le temps de l'« agrocratie émancipatrice » pour des paysans renforcés par l'accès à la terre dans des sociétés encore très rurales. Dans certains pays arabes, qui ont connu au préalable cette agrocratie élitaire, tant les terres étaient mal réparties, ce sont des « agrocraties tutélaires » qui ont accompagné les ruptures révolutionnaires, les nouveaux pouvoirs nationalistes et socialistes arabes faisant de la terre un moyen d'exercer leur contrôle sur les campagnes, un chemin que le Maroc monarchique n'a pas pris en gardant son attribut d'agrocratie élitaire.

De même, les politiques hydrauliques s'avèrent très illustratives des différences de régimes politiques, une propension à l'hydrocratie prévalant dans les régimes autoritaires de la région mais aussi dans un régime hybride comme l'est la Turquie. Il faudrait en fait distinguer entre des hydrocraties fortes (la Syrie, l'Irak, l'Espagne sous Franco, la Libye sous Kadhafi, le Maroc sous Hassan II, la Turquie) et des hydrocraties plus faibles (la Tunisie, la Jordanie, l'Algérie) qui n'ont pas mobilisé tout le registre que nous avons défini, à la fois fait de culte politique, de déplacements forcés et de déni des contestations.

Cependant, l'usage de la terre et de l'eau est plus qu'un moyen d'analyse des régimes politiques, tant il conditionne des sécurités humaines vitales, que ce soit la sécurité alimentaire ou la sécurité hydrique. Or, dans une région déjà soumise à une forte croissance démographique, les changements climatiques sont massifs. En pareille situation, les politiques d'adaptation aux changements climatiques supposent que les États soient encore plus à la hauteur de leurs responsabilités dans le domaine environnemental. Autrement dit, la dégradation de l'état de la nature appelle plus que jamais à l'amélioration de la nature de l'État<sup>29</sup>. Mais entre des nationaux populismes qui menacent les démocraties au nord du bassin et des régimes autoritaires qui se renforcent après les espoirs soulevés en 2011 dans les pays arabes, ce n'est pas le chemin qui se dessine à court terme<sup>30</sup>.

---

**Notes**

1 Pour illustrer ces deux catégories, Hannah Arendt évoque la nature du pouvoir « *Ce qui le fait être tel* » et les principes du gouvernement « *ce qui le met en mouvement en le faisant agir* ». In *La nature du totalitarisme*, Petite bibliothèque Payot, 2018

2 Pierre Blanc, *Terres, pouvoirs et conflits*, Paris, Les Presses de sciences po, 2020 (seconde édition).

- 3 Dans les *Carnets de prison*, Antonio Gramsci évoque « une révolution agraire manquée ».
- 4 Particulièrement emblématique est la Syrie où tout un réseau très vertical d'organisations a permis le contrôle de l'État sur les campagnes. L'Union générale des paysans, plus grand syndicat arabe dans le monde agricole, a été un relai essentiel du régime baasiste jusqu'à la veille du soulèvement en 2011. À noter que ce recours à la politique foncière pour asseoir l'État n'est pas propre à la région. Jean-Philippe Colin, Philippe Lavigne Delville, Eric Léonard, *Le foncier rural dans les pays du Sud*, Quae, 2023.
- 5 Rémy Leveau, *Le fellah marocain défenseur du trône*, Les Presses de sciences po, 1985.
- 6 Ce terme, contrairement à l'agrocratie, revient dans la littérature. Je renvoie notamment à Thierry Ruf. « La gestion participative de l'irrigation, compromis social ou précarité hydraulique ? : fausses apparences et vraies redistributions des pouvoirs sur les eaux en général et sur les eaux agricoles en particulier ». In Méral Philippe (dir.), Castellanet C. (dir.), Lapeyre R. (dir.), *La gestion concertée des ressources naturelles : l'épreuve du temps*. Paris (FRA) : Karthala, 2008, p. 255-273. Voir aussi François Molle, Peter P. Mollinga, Philipp Wester. « Hydraulic Bureaucracies and the Hydraulic Mission: Flows of Water, Flows of Power. » *Water Alternatives* 2(3), 2009, p.328-349. Dans cet article nous l'assortissons de critères particuliers : l'eau comme vecteur de légitimation, l'eau comme vecteur de contrôle du territoire, la non-prise en compte des contestations..
- 7 Entre autres exemples de cette emphase, on peut citer cette préface d'un livre offert par le gouverneur de Raqqa, Mohammad Najib al-Saïd Ahmad, au président Hafez el-Assad : « À celui qui répand l'eau de sa main, depuis le lac Assad. Une vie nouvelle s'épanouit près de Raqqa, la perle de l'Euphrate. Elle est un don du barrage illustre, la plus fière des constructions, témoin de sa générosité envers le peuple et la communauté des Croyants. À celui dont la main renouvelle la civilisation glorieuse, et qui anoblit son avenir promis... Au bâtisseur de la Syrie moderne, artisan de la gloire arabe, l'unique guide historique, Son Excellence le Président Hafez el-Assad, nous dédions ce livre, empli de la plus haute affection. » Myriam Ababsa, *Raqqa, territoires et pratiques sociales d'une ville syrienne*, Damas, Presses de l'IFPO, 2009, p. 111.
- 8 Marq de Villiers, *L'eau*, Actes Sud, 2000.
- 9 De jeunes Nubiens ont même formé « un mouvement de libération » - Katala - après la décision, fin 2012, du gouvernement Frère musulman de vendre aux enchères les terrains en bordure du lac Nasser à des sociétés d'investissement nationales et internationales.
- 10 Delphine Acloque, *Conquérir le désert. Recomposition des acteurs et des territoires agricoles en Egypte*, Thèse de doctorat soutenue à Paris Nanterre le 12 décembre 2019.
- 11 Dario Salinas Palacios, *Géopolitique de l'eau dans l'Espagne des autonomies : enjeux et rivalités de pouvoirs pour la région de Murcie*, Thèse de doctorat, Paris 8, 2026
- 12 Contexto sobre el Plan Hidrológico Nacional de 2001 y la sequía de 2024 - Maldita.es
- 13 Après la tentative de coup d'État d'une partie de l'armée, Erdoğan a opéré une purge massive dans le pays sans compter que la nouvelle constitution a renforcé son pouvoir.
- 14 Quasi ethnique devrions-nous dire. Cette notion de démocratie ethnique nous vient du chercheur israélien Sammy Smooha qui l'a construite à partir de son pays.
- 15 En 2015, il s'est particulièrement mis en scène au travers du projet de Canal d'adduction « Le grand rêve bleu » permettant d'amener de l'eau vers la région de Konya devenue déficitaire. Campagnes d'affichage avec photos du président veillant sur le canal, discours en grande pompe le jour de l'inauguration, médiatisation importante ont entre autres constitué les éléments du répertoire de communication.
- 16 En 1993, le président Turgut Özal aurait adressé ces mots à son Premier ministre Süleyman Demirel : « Avec l'évacuation des villages de montagne, l'organisation terroriste (PKK) aura été isolée. Les forces de sécurité devraient immédiatement intervenir et contrôler complètement ces zones. Pour empêcher le retour des habitants dans la région, la construction d'un grand nombre de barrages dans des endroits appropriés est une arme supplémentaire. »
- 17 Observations personnelles en juin 2023
- 18 Israël : contradictions d'une démocratie coloniale, *Confluences méditerranée*, n° 119, 2021/4
- 19 La démission du directeur général Fadi Comair en 2021 est liée à cet état de fait, celui-ci refusant de continuer sa mission dans ces conditions. Je tiens cela de discussions avec lui.

## Terres, eau et régimes politiques en Méditerranée et au Proche-Orient

- 20 Will D.Swearingen, « Terre, politique et pouvoir au Maroc », in *La Société, la terre et le pouvoir dans les pays arabes*, Edisud, 1988. Mohamed Mahdi, « Devenir du foncier agricole au Maroc, un cas d'accaparement des terres », *New Medit*, 4, 2014.
- 21 Fabrice Balanche, *La Région alaouite et le pouvoir syrien*, Paris, Karthala, 2006. Habib Ishow, l'État et la paysannerie en Irak, in *La Société, la terre et le pouvoir dans les pays arabes*, op.cit.
- 22 Delphine Acloque, *op. cit.*
- 23 Marwa Daoudy, *The Origins of the Syrian Conflict*, Cambridge University Press, 2020
- 24 Ces dernières informations sur la Syrie ont été collectées dans le cadre d'un projet de recherche sur le bassin de l'Oronte auquel j'ai été associé entre 2013 et 2018. Il a été dirigé par Myriam Saadé et mon ami Ronald Jaubert, professeur à l'IHEID (Genève) aujourd'hui décédé, auquel je veux rendre, ici, un hommage. Je veux saluer aussi l'énorme travail d'Ahmed Haj Asaad et tous les chercheurs syriens qui ont effectué un travail courageux autant que riche.
- 25 Le capitalisme de connivence renvoie au phénomène de captation de la ressource via des jeux de clientèle entre secteur privé et pouvoirs publics. Cette notion a d'abord été pointée dans le cadre des Philippines sous la dictature de Marcos (1965-1986) avant d'être étendue à certains pays asiatiques. Cette appellation rejaillit au moment où certaines démocraties sont prises à revers par des gouvernements nationaux-populistes comme l'Inde et la Hongrie.
- 26 Dans la région de Qusayr, l'opération du Hezbollah en juin 2013 en appui du régime Assad la Syrie a délogé les paysans sunnites et permis d'implanter des paysans chiites. Kanj Hamadé, Pierre Blanc, Ronald Jaubert, Myriam Saadé-Sbeih, « De part et d'autre de la frontière libano-syrienne : les mutations de l'agriculture du Haut Oronte », *Confluences Méditerranée*, 2015, n° 92, pages 19 à 32
- 27 Nik Kowsar, The IRGC and Iran's "Water Mafia". The IRGC and Iran's "Water Mafia" | Middle East Institute (mei.edu)
- 28 Il en est ainsi en Sicile où la mafia a longtemps influé sur la distribution d'eau. Cf. Umberto Santino, L'eau volée. De la mafia aux multinationales - Centre de Documentation Sicilien "Giuseppe Impastato" - Onlus (centroimpastato.com), 2015. Dans un contexte de pénurie d'eau, les vendeurs d'eau sans permis se multiplient encore durant l'été 2024, la qualité de l'eau n'étant donc pas garantie tandis que le prix est parfois élevé. Déjà en 2015, le cardinal d'Agrigente avait dénoncé l'emprise de la mafia sur le système de distribution dans sa ville depuis qu'il avait été décidé en 2007 qu'il fût dévolu à une compagnie privée.
- 29 Pierre Blanc, *Géopolitique et climat*, Paris, Presses de sciences po, 2023
- 30 Pierre Blanc, Jean-Paul Chagnollaud, *Le rendez-vous manqué des peuples, Des révolutions avortées aux dérives populistes*, Autrement, 2022